



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/2004/14  
24 mars 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS  
Cinquante-deuxième réunion plénière  
(Paris, 8-10 juin 2004)

**UNE DÉMARCHE ANTICIPATIVE EST-ELLE UN ÉLÉMENT INDISPENSABLE?**

Communication sollicitée émanant de Statistics Netherlands<sup>1</sup>

**RÉSUMÉ**

Le présent document analyse la nécessité, pour les organismes de statistique, d'adopter une démarche anticipative. Il passe en revue les avantages et les inconvénients d'une telle démarche, expose les arguments en faveur d'une démarche anticipative et rend compte de certaines expériences en la matière.

**INTRODUCTION**

1. La production d'un organisme de statistique est définie dans son programme de travail statistique. Pour élaborer ce programme de travail, l'organisme de statistique consulte ses principaux clients, soit par l'intermédiaire d'un comité consultatif, soit par le biais de contacts bilatéraux, et il tient compte des nouveaux besoins qui se font jour au niveau tant national qu'international.
2. S'agissant des besoins internationaux, c'est surtout la demande de nouvelles statistiques aux fins des politiques de l'Union européenne qui occupe une place prépondérante dans le programme de travail statistique. Cependant, l'Union européenne n'est pas la seule à engendrer de nouvelles demandes de statistiques. Les faits nouveaux intéressant l'économie et la société

---

<sup>1</sup> Document établi par Ada van Krimpen.

nécessitent, eux aussi, l'élaboration de nouveaux produits statistiques. C'est le cas, par exemple, des questions de sécurité, de la mondialisation, de l'immigration, de l'intégration des minorités ethniques ou encore du vieillissement de la population. À la fin des années 90 et au début de l'actuel millénaire, les statisticiens ont été confrontés à un autre défi: comment répondre à la demande de données pour établir toute une gamme d'indicateurs définis par les responsables politiques, que ce soit aux fins des politiques de l'Union européenne, telles que le processus de Lisbonne, ou au niveau mondial à la suite des sommets organisés par l'ONU, par exemple pour les objectifs de développement du millénaire.

3. Sans préjudice du cycle de programmation ordinaire, au cours duquel les nouvelles demandes de statistiques sont évaluées et, s'il y a lieu, traduites en nouvelles activités statistiques, ou peut se demander si le dispositif actuel est suffisant pour assurer une anticipation constante des nouvelles demandes. Une démarche anticipative comporte plusieurs aspects. Premièrement, il s'agit de participer aux débats au niveau décisionnel, lors desquels les besoins en matière de statistiques ou d'indicateurs sont passés en revue, pour pouvoir conseiller et orienter judicieusement les responsables politiques avant qu'ils ne prennent des décisions à cet égard. Deuxièmement, il convient de se tenir au fait des débats d'ordre politique qui, à un moment ou à un autre, auront une influence sur le programme de travail statistique. Troisièmement, et enfin, il faut trouver des moyens de répondre à des besoins spécifiques découlant des politiques suivies, qui peuvent se traduire par des demandes d'activités supplémentaires. Pour satisfaire ces exigences, de nouveaux instruments doivent être mis en place. Le présent document fait état de certains des instruments conçus par Statistics Netherlands et d'autres instituts nationaux de statistique (INS).

4. Le débat sur l'opportunité d'adopter une démarche anticipative est évidemment lié à la manière dont on conçoit le rôle des organismes de statistique au sein de la société. Or, cette conception varie. Est-ce que le rôle d'un organisme de statistique consiste à élaborer des produits statistiques principalement utiles au gouvernement ou doit-il faire fonction de gisement d'informations et de connaissances spécialisées prenant une part active au débat sur la politique à suivre? Et, entre ces deux visions extrêmes, on trouve toute une gamme de conceptions intermédiaires du rôle des organismes en question.

## **LA PRODUCTION DE STATISTIQUES ORDINAIRE DES INS**

5. Au cours du processus de programmation, les INS affectent des ressources, principalement des effectifs, à des processus qui aboutissent à des produits statistiques, l'objectif étant de fournir à la société les informations statistiques les plus pertinentes. La programmation des produits statistiques exige des investissements à long terme. Les INS ne peuvent pas mettre au point des nouveaux instruments et processus statistiques à brève échéance et ont donc besoin de stabilité sur une certaine période. Dans le cadre de la Conférence des directeurs généraux des instituts nationaux de statistique, l'élaboration de produits statistiques a été comparée à la mise au point d'instruments de haute technologie, en ce sens qu'elle nécessite des investissements s'étalant sur plusieurs années, l'allocation des ressources nécessaires pour disposer d'un personnel très qualifié et bien formé et une étape d'expérimentation pour tester les résultats avant qu'ils ne soient diffusés. Traditionnellement, les statisticiens s'efforcent d'obtenir des résultats optimaux en termes de fiabilité et de solidité avant d'être sûrs qu'ils peuvent les publier. Les utilisateurs des produits publiés régulièrement accordent beaucoup de prix à ces produits et les jugent indispensables pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques. Ainsi, de manière

générale, le programme statistique ordinaire procure des produits statistiques pertinents très appréciés par la clientèle régulière. En revanche, le système statistique qui en résulte peut s'avérer assez contraignant et rigide, et n'est donc pas toujours en mesure de s'adapter aux besoins des responsables politiques.

6. Les besoins en outils statistiques des administrations ne sont manifestement pas immuables; ils sont principalement fonction de considérations politiques à court ou à moyen terme et les intéressés ne sont pas toujours (...) prêts à attendre des années pour obtenir des résultats fiables. Un organisme de statistique n'est pas forcément à même de fournir les réponses souhaitées, pour les raisons exposées ci-dessus, à savoir que la mise au point d'instruments statistiques de qualité prend du temps et exige des investissements considérables.

7. Les organismes de statistique doivent donc constamment rechercher des instruments et des mécanismes qui puissent satisfaire aux exigences des responsables politiques, sans pour autant compromettre les principes de la statistique officielle, tels que l'indépendance et la fiabilité. Les INS doivent être sensibles aux évolutions dans le domaine politique qui risquent d'avoir à terme des incidences sur le programme statistique. Cette observation du contexte politique doit prendre la forme d'une sorte de «radiographie» permettant de détecter les initiatives et mesures nouvelles qui se traduiront très vraisemblablement par une demande d'informations statistiques nouvelles. La section intitulée «Quels instruments peut-on mettre en place?» décrit et analyse certaines initiatives en la matière.

8. Dans cette section du document, nous montrerons également à quel point il est important de revoir les priorités établies dans le cadre du programme de travail lorsque l'on est confronté à de nouvelles demandes émanant de la société. Cependant, comme les exemples retenus le montreront, il est difficile de trouver un juste équilibre entre la suppression de produits statistiques existants et le lancement de projets destinés à répondre aux nouvelles demandes.

### **UN ÉLÉMENT INDISPENSABLE: POURQUOI?**

9. Il ne fait aucun doute que le rôle des utilisateurs est déterminant pour l'existence d'un organisme de statistique. Ce sont eux qui doivent estimer que les produits élaborés par cet organisme de statistique sont essentiels et pertinents. Le présent document se concentre sur les conditions à satisfaire pour répondre aux besoins des responsables politiques, notamment ceux qui sont liés à des faits nouveaux se produisant dans le cadre international, plutôt que sur les demandes émanant d'autres secteurs: organismes, milieux scientifiques et grand public.

10. Comme indiqué dans l'introduction, au cours des six ou sept dernières années, il s'est produit un phénomène précis qui oblige les organismes de statistique à rester attentifs à ce qui se passe dans le domaine politique, et il s'agit de la demande d'indicateurs.

11. Au sein de l'Union européenne, la méthode ouverte de coordination a entraîné une énorme demande d'indicateurs. Cette méthode signifie que les États membres s'engagent à réaliser certains buts et objectifs convenus lors des réunions des conseils et réunions au sommet de l'UE. Pour mesurer les progrès accomplis par les États membres et par l'ensemble de l'Union dans la réalisation des buts et objectifs fixés, on se sert de certains indicateurs. La méthode ouverte de coordination a été utilisée pour la première fois dans le domaine de l'emploi (processus de Luxembourg), et en 2001, les célèbres objectifs de Lisbonne ont été arrêtés d'un commun

accord<sup>2</sup>. Pour suivre la mise en œuvre des objectifs de Lisbonne, une liste de 42 indicateurs, portant sur des domaines comme le contexte économique général, l'emploi, l'innovation et la recherche, la réforme économique, la cohésion sociale et l'environnement, a été établie. Le processus de sélection de ces indicateurs était assez nébuleux et même, parfois, chaotique au départ. Premièrement, les divers conseils (Ecofin, Affaires sociales, Recherche et Environnement) ont tous dressé une liste des indicateurs qu'ils voulaient voir figurer sur la liste commune, puis, au dernier moment, le Conseil général a choisi les indicateurs et présenté une proposition, qui a ensuite été adoptée par le Conseil européen. Il a été noté qu'à ce stade, les représentants des pays (ministres) au sein des conseils n'avaient pas souvent consulté les organismes de statistique au sujet de la disponibilité et de la comparabilité des indicateurs en question ou de la possibilité concrète de les établir. En définitive, ce processus a abouti à une liste d'indicateurs qui, tout en étant très pertinents, ne pouvaient pas toujours être obtenus à partir des statistiques officielles, et qui étaient donc, parfois, d'une qualité contestable et ne permettaient pas des comparaisons dans le temps. À titre d'exemples des éléments qui posaient des problèmes, on peut citer «les prix dans les industries de réseau», «les ressources naturelles», et «les brevets». Ultérieurement, dans plusieurs cas, il a fallu faire beaucoup d'efforts pour mettre au point des statistiques et méthodes nouvelles dans le but de construire les indicateurs souhaités à partir des statistiques officielles.

12. La politique de l'emploi et les objectifs de Lisbonne n'étaient pas les seuls domaines de la politique de l'UE pour lesquels des indicateurs ont été définis. On peut mentionner également l'insertion sociale, le développement durable, la société de l'information et l'éducation permanente. En fin de compte, plus de 300 indicateurs ont été retenus uniquement pour les politiques de l'Union européenne.

13. Le même phénomène s'est produit à l'échelle mondiale. Les participants aux sommets organisés ultérieurement par l'ONU ont eux aussi dressé des longues listes d'indicateurs à établir. En 2001, le groupe des Amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU, réuni sous la présidence de Tim Holt, a présenté un rapport bien structuré visant à fixer quelques priorités en matière d'élaboration d'indicateurs. Au niveau mondial, l'emploi d'indicateurs soulève de nombreux problèmes, pour les pays en développement en particulier, car la plupart d'entre eux ne disposent pas de moyens statistiques suffisants pour fournir les indicateurs requis. La Déclaration du Millénaire et les objectifs de développement du Millénaire exigeaient une autre série d'indicateurs qu'il a fallu fondre avec ceux qui étaient décrits dans le rapport des Amis de la présidence. Nous n'allons pas nous appesantir dans le présent document sur les particularités du processus relatif aux objectifs de développement du Millénaire qui, de toute évidence, est régi par des intérêts politiques élevés.

14. La leçon que l'on peut tirer de cette expérience fait ressortir la réelle nécessité de trouver les moyens de conseiller les responsables politiques (par exemple les représentants des pays au

---

<sup>2</sup> Les objectifs de Lisbonne, autrement dit la Stratégie de Lisbonne, constituent un engagement d'apporter un renouveau économique, social et environnemental dans l'UE. En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne a présenté une stratégie s'étalant sur 10 ans et visant à faire de l'UE l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde. Selon cette stratégie, une économie plus forte stimulera la création d'emplois et favorisera des politiques sociales et environnementales assurant développement durable et cohésion sociale.

sein des conseils de l'Union européenne et des comités qui en relèvent) en ce qui concerne les indicateurs à employer. Bien que la sélection des indicateurs soit en dernier ressort un choix politique, de notre point de vue c'est aux statisticiens qu'il incombe de faire savoir aux politiciens quels sont les indicateurs disponibles, dans quelle mesure ils sont compatibles, s'ils sont réalistes et à combien se monte le coût de leur établissement. En particulier, si la mise en œuvre des objectifs doit être mesurée sur une période plus longue, il ne faudra pas négliger la nécessité d'établir des séries chronologiques de bonne qualité.

15. À notre avis, le rôle des statisticiens consiste aussi à indiquer si un indicateur envisagé est celui qui convient pour suivre l'évolution dans le domaine considéré ou si un autre indicateur serait plus approprié. Toutefois, les statisticiens ne sont évidemment pas en mesure de prendre la décision finale. Un autre problème tient au fait que les responsables politiques ne sont généralement pas conscients que la demande d'indicateurs influe sur les ressources du service de statistique. Comme la demande d'indicateurs nouveaux et de statistiques nouvelles ne s'accompagne que très rarement de l'allocation de ressources supplémentaires que ce soit au niveau international ou national, il est aussi dans l'intérêt des organismes de statistique d'appeler l'attention sur cet aspect. Comme indiqué plus haut, l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux instruments statistiques prennent beaucoup de temps et coûtent très cher. Eu égard au montant limité des budgets, l'introduction de statistiques nouvelles exigera, dans de nombreux cas, une réduction des activités dans d'autres domaines. La plupart des organismes de statistique n'acceptent généralement d'introduire des changements dans leur programme qu'après avoir bien pesé le pour et le contre d'une réaffectation des ressources.

16. Ainsi, en résumé, les organismes de statistique se doivent d'adopter une démarche plus dynamique, c'est-à-dire de s'employer activement à donner des avis et des conseils aux responsables politiques, et ce pour les raisons suivantes:

- Pour faire en sorte que les choix des indicateurs ne se fondent pas uniquement sur l'utilité politique de ces derniers, mais aussi sur des avis techniques concernant leur comparabilité, leur disponibilité, la possibilité concrète de les établir et leur coût;
- Pour veiller à ce que les ressources limitées dont dispose le secteur de la statistique servent à produire des statistiques choisies à l'issue d'un processus méthodique et transparent, en tenant compte à la fois de l'évolution de la société et des points de vue d'une large gamme d'utilisateurs.

## **QUELS INSTRUMENTS PEUT-ON METTRE EN PLACE?**

17. Face au défi que représente la satisfaction de nouveaux besoins, examinons la question sous des angles différents: premièrement, sous l'angle du processus de production de statistiques; deuxièmement, du point de vue de la mise en place de relations et de procédures qui peuvent conduire à une coordination et une consultation mieux organisées; troisièmement, en considérant le processus de programmation et la redistribution des ressources; et, quatrièmement, en envisageant comment des services à la carte permettraient de répondre aux besoins.

18. Le processus de production de statistiques. En 1999, Statistics Netherlands a été confronté à une baisse prononcée de son budget (près de 12 %). Outre qu'il a fallu satisfaire plusieurs autres conditions, cette réduction a dû être réalisée sans restreindre le programme de travail.

Pour résoudre ce problème épineux, il a été décidé de modifier radicalement le processus de production, en passant d'une structure cloisonnée à une structure axée sur les processus. Cela signifie que, tant pour les statistiques économiques que pour les statistiques sociales, les données recueillies dans le cadre de toutes les enquêtes, de même qu'auprès des administrations et dans les registres, sont maintenant rassemblées dans deux grandes bases de données: l'une consacrée aux statistiques économiques et l'autre aux données sociales. Les activités ultérieures d'analyse et d'exploitation des données peuvent ensuite être effectuées en s'appuyant sur ces bases de données. Il ne rentre pas dans le cadre du présent document d'examiner tous les aspects de cette restructuration, mais il y a lieu de mentionner qu'elle facilitera aussi la satisfaction des nouvelles demandes. Comme toutes les informations sont disponibles au niveau des unités, l'INS devrait en effet pouvoir répondre plus rapidement et avec une plus grande souplesse aux demandes nouvelles.

19. Nous pouvons également étudier la nature des relations et procédures qui peuvent être mises en place pour veiller à ce que les organismes de statistique soient tenus au courant des faits et projets nouveaux et soient donc en mesure de donner des conseils le cas échéant. Nous faisons état ici des procédures mises en place au niveau de l'Union européenne ainsi qu'aux Pays-Bas. Il sera intéressant d'apprendre quelles ont été les expériences d'autres organismes et d'autres services dans ce domaine, en particulier si elles ont conduit à l'adoption de bonnes méthodes de travail.

20. Au niveau de l'Union européenne, le Comité du programme statistique (CPS) a constaté que la liste des indicateurs avait été établie sans véritable consultation de la communauté statistique. Dans certains cas, Eurostat avait été consulté mais, autant que nous puissions en juger, principalement en sa qualité de fournisseur de données. Le CPS a décidé de constituer un groupe-réseau chargé des indicateurs structurels. La création de ce groupe a certainement contribué à améliorer les choses, mais son rôle restait limité au processus de production. Le groupe, sous la présidence d'Eurostat, s'est attaché à établir des calendriers pour la vérification, en regard des données nationales, des informations nécessaires à l'établissement des indicateurs qui sont disponibles dans la base de données «New Cronos», et pour les travaux relatifs aux métadonnées. En outre, plusieurs groupes de travail techniques d'Eurostat ont entamé des travaux sur les questions méthodologiques et les questions de production se rapportant aux différents indicateurs.

21. Aux Pays-Bas, nous avons commencé par intensifier nos relations avec les personnes chargées des travaux sur les indicateurs au sein des divers ministères. Ces personnes sont souvent celles qui prennent part aux travaux des comités spécialisés et groupes d'experts des indicateurs qui travaillent pour plusieurs Conseils<sup>3</sup>. Des réunions ont été organisées entre des équipes de Statistics Netherlands et les représentants de ministères pour dégager nos intérêts reconnus et étudier comment nous pourrions nouer des relations de travail, l'objectif étant de recevoir les documents dont sont saisis les divers comités et groupes afin d'être en mesure de leur donner des conseils techniques susceptibles d'être pris en compte. Bien que ce dispositif de consultation soit désormais plus ou moins opérationnel, il y a encore des facteurs qui nuisent à

---

<sup>3</sup> Par exemple, le Comité de l'emploi, le Comité de la protection sociale, le Comité de la politique économique, le Comité de l'éducation et les groupes d'experts des indicateurs qui en relèvent.

son efficacité: par exemple, les documents qui vont être examinés par les comités ne nous sont communiqués que très peu de temps avant la tenue des réunions (au maximum une semaine, mais plus souvent deux ou trois jours à l'avance), de sorte qu'il ne reste guère de temps pour examiner les dossiers en détail. Idéalement, nous devrions avoir la possibilité de nous réunir plus régulièrement pour pouvoir examiner les dossiers de manière plus approfondie.

22. En dehors de ces contacts, Statistics Netherlands visite régulièrement les sites Web de l'Union européenne pour y repérer les documents définissant de nouvelles orientations politiques (communications, plans d'action, programmes de travail de la Commission) et les parcourt pour en extraire toutes les questions intéressant la statistique et les indicateurs. Cette tâche est confiée à la fois au service des relations internationales et à un groupe de travail interministériel qui distribue des listes de toutes les nouvelles publications de la Commission. S'il y a lieu, Statistics Netherlands participe à la formulation de la position des Pays-Bas sur ces documents. Un autre service de Statistics Netherlands fait la même chose pour tous les documents et rapports dont est saisi le Parlement. Sur la base des renseignements tirés de ces documents, des contacts bilatéraux sont noués afin de dégager les domaines d'intérêt commun.

23. Un autre instrument très utile a été la parution de la publication intitulée «The Netherlands on the European Scale» (Les Pays-Bas à l'échelle européenne) initialement en 2003, et pour la seconde fois en 2004. Dans cette publication, les Pays-Bas sont comparés aux autres pays membres de l'Union européenne (et en 2004 également aux 10 nouveaux pays adhérents) sous un grand nombre d'aspects. Les thèmes retenus sont partiellement liés aux indicateurs de Lisbonne, mais ils englobent aussi des indicateurs de base plus généraux, ainsi que les relations financières avec l'Union européenne. Cette publication a été très bien accueillie et constitue aussi un moyen d'informer les responsables politiques et d'autres acteurs intéressés de la disponibilité de données statistiques utiles pour les politiques de l'Union européenne<sup>4</sup>. D'autres pays comme l'Irlande, le Royaume-Uni et l'Australie ont pris des initiatives analogues, parfois sous la forme de publications plus étoffées. Le volume 2 de la publication irlandaise donne un bon aperçu des thèmes traités par les divers organismes de statistique. Ces trois instruments se sont tous avérés très utiles et efficaces.

24. À notre connaissance, certains INS ont mis en place d'autres mécanismes, par exemple un groupe de travail statistique auquel participent à la fois des représentants de l'institut de statistique et des représentants des ministères. Ce groupe de travail examine et dégage des positions communes sur les questions statistiques qui se posent dans le cadre des politiques de toutes natures de l'Union européenne. L'un des problèmes que nous poserait la mise en place d'un tel mécanisme tient au fait que plusieurs ministères comptent plus d'une unité administrative chargée des politiques internationales. La communication interne au sein de ces ministères n'est pas organisée de telle manière qu'un seul représentant puisse traiter toutes les questions dont s'occupe le même ministère.

25. Redistribution des ressources dans le cadre du programme de travail. En 2003, Statistics Netherlands s'est attelé à une redistribution des ressources dans le cadre du programme de travail, comme suite à la demande de la Commission centrale de statistique (CCS) des Pays-Bas.

---

<sup>4</sup> La publication est également disponible, en anglais et en néerlandais, sur le site Web de Statistics Netherlands à l'adresse suivante: [www.cbs.nl](http://www.cbs.nl).

La CCS a une tâche bien précise, à savoir l'approbation du programme de travail de Statistics Netherlands. Or, cette Commission a été confrontée à une situation qui l'obligeait, d'une part, à approuver le programme de travail, en maintenant essentiellement la même production de statistiques, tandis que, d'autre part, elle recevait des demandes de nombreux nouveaux produits statistiques. La CCS a donc prié Statistics Netherlands de revoir le programme de travail de manière à faire place à des statistiques nouvelles qui absorberaient environ 15 % des ressources. À cette fin, Statistics Netherlands a entamé un réexamen des principaux éléments de programme qui devait conduire à une réduction de la production de statistiques. Cet exercice, réalisé selon une méthode descendante, a abouti à une proposition tendant à supprimer, dans le programme de travail, l'établissement de statistiques se rapportant aux domaines de la nature, de l'environnement, de la société de l'information, etc. La sélection des nouveaux sujets à traiter s'est faite de manière inhabituelle. Plus de 50 personnalités néerlandaises éminentes issues de la société, des universités, des entreprises, du monde politique, des médias, etc., ont été interrogées et on leur a demandé leur avis sur les travaux de Statistics Netherlands et les lacunes que ceux-ci comportaient. Les résultats de cette consultation, associés aux informations communiquées régulièrement par les comités consultatifs et la CCS, ont formé la base de la révision du programme statistique. Il convient de mentionner, toutefois, que l'idée de supprimer des activités statistiques dans certains domaines, par exemple dans le domaine de la nature, a suscité de nombreuses protestations de la part de membres de la société et de responsables politiques.

26. Comment pouvons-nous utiliser les services à la carte à des fins de politique générale?

En 2001, le Centre pour la production de statistiques au service de la politique générale a été créé au sein de Statistics Netherlands. La décision de créer cette unité administrative a été motivée par le fait que, grâce aux progrès des technologies de l'information et de la communication, la plupart des données administratives et données de registre tant dans le secteur public que dans le secteur privé sont désormais disponibles sur support électronique, de sorte qu'il est assez facile de s'en servir pour établir des statistiques. Il en résulte que d'autres fournisseurs d'information et services de statistique, comme ceux du Ministère des affaires sociales et des organismes administratifs de la sécurité sociale, peuvent eux aussi élaborer ces statistiques.

27. Cette évolution pourrait très bien conduire à la production de chiffres prêtant à confusion, voire incohérents, sur d'importants phénomènes économiques et sociaux. Aux Pays-Bas, la règle veut que Statistics Netherlands soit chargé d'élaborer les données essentielles dans le cadre de son programme de travail ordinaire. Il y a lieu de reconnaître, toutefois, que certains utilisateurs ont besoin d'informations statistiques complémentaires, souvent plus détaillées ou spécifiques que celles qui sont fournies périodiquement par l'INS. Comme indiqué plus haut, les possibilités accrues offertes par les TIC ont fait naître certaines aspirations au sein des ministères: ils ont envisagé de créer leur propre unité de statistique, qui serait en mesure de leur fournir des données statistiques beaucoup plus détaillées que Statistics Netherlands ne peut le faire au titre de son programme de travail ordinaire. C'est pourquoi Statistics Netherlands a créé son centre pour la production de statistiques au service de la politique générale en 2001. Les prestations de ce centre viennent compléter celles qui sont offertes dans le contexte du programme de travail ordinaire. Si un ministère ou un autre utilisateur important a besoin d'informations statistiques qui ne sont pas (ou, du moins, pas encore) incluses dans le programme, le Centre intervient pour que l'INS produise ces informations ou il se charge éventuellement lui-même de les produire en tant que prototype de nouvelles statistiques. Dans ces conditions, les produits livrés constituent une information statistique officielle. Toutefois, dans d'autres cas, le Centre s'efforce plutôt de mettre à la disposition des utilisateurs les fichiers de données nécessaires pour qu'ils puissent

effectuer leurs propres analyses statistiques. Ces utilisateurs ou clients disposent ainsi d'un éventail plus large de possibilités de production d'une information statistique. Au bout du compte, il en résulte un ensemble de statistiques comportant trois volets.

28. L'information statistique élaborée au titre du programme de travail ordinaire constitue le premier de ces volets. La qualité de cette information est garantie et elle est mise à la disposition de tous les utilisateurs à dates fixes. Le deuxième volet se compose des travaux statistiques complémentaires réalisés par les différentes unités statistiques de Statistics Netherlands, y compris le nouveau Centre pour la production de statistiques au service de la politique générale. Les clients doivent généralement payer pour ces travaux complémentaires. La qualité de cette information est également garantie et les résultats sont aussi diffusés sur le site Web de l'INS. Enfin, le troisième volet correspond aux travaux que les utilisateurs peuvent eux-mêmes exécuter à l'aide des fichiers de données de Statistics Netherlands, soit à distance soit sur place. Les résultats sont toujours vérifiés pour veiller au respect du principe de la confidentialité, mais on ne contrôle pas la qualité du produit. Par conséquent, ces résultats ne peuvent pas porter la mention «Source: Statistics Netherlands». L'idée fondamentale qui a conduit à introduire cette option est la suivante: même si la qualité des données de base de source administrative est insuffisante pour produire des statistiques «incontestées», ces données peuvent néanmoins permettre d'obtenir des résultats utiles à des fins de recherche stratégique.

29. Au bout d'une année de fonctionnement, le bilan de l'activité du Centre a été jugé positif. Ce Centre a commencé par fournir des services dans le domaine socioéconomique (marché du travail, régimes de sécurité sociale), et étend désormais ses activités à d'autres domaines.

## **ÉVALUATION DES INSTRUMENTS ET SUIVI**

30. Dans la section précédente du document, nous avons décrit certains des instruments et méthodes qui ont été mis en place dans le but de développer et d'améliorer la participation des statisticiens, de promouvoir l'utilisation des informations statistiques aux fins de l'adoption de décisions et de favoriser une attitude dynamique tendant à anticiper les nouvelles demandes des responsables politiques. L'évaluation des diverses mesures mises en œuvre amène à se poser la question suivante: que peut-on faire de plus ou de mieux pour assurer une réelle participation des statisticiens et une meilleure utilisation de nos produits statistiques?

31. Premièrement, si on étudie la situation au niveau de l'Union européenne (mais cela vaut également pour l'ONU), on observe une amélioration sur le plan de la production: amélioration des procédures, des contrôles et du processus de consultation technique. Cependant, en ce qui concerne la sélection des indicateurs ou la détermination des nouvelles statistiques nécessaires pour les nouveaux domaines d'action, il reste encore beaucoup de progrès à faire. Il arrive que les ministères demandent conseil aux autorités statistiques avant de débattre des indicateurs, mais ce n'est pas la pratique courante. Le débat au sein de la Conférence des statisticiens européens de la CEE a donc pour objet de mettre en lumière les mécanismes qui pourraient être plus productifs dans ce sens.

32. Au niveau national, plusieurs mécanismes ont été mis au point, testés et sont effectivement opérationnels. Cependant, nous sommes ici plus ou moins confrontés à la même situation qui freine une nouvelle progression de la participation des statisticiens. Ces obstacles s'expliquent en partie par la grande différence de points de vue qui existe entre l'organisme de statistique et les

autorités chargées d'élaborer les politiques. Les statisticiens recherchent par définition un chiffre parfait, à la fois solide et fiable, tandis que les décideurs veulent avoir des chiffres directement disponibles et répondant à leurs attentes. Une autre raison est l'absence de soutien politique. Tant que les autorités politiques les plus élevées de l'État ne pousseront pas les responsables de l'élaboration des politiques à demander conseil aux statisticiens, toutes les initiatives en la matière dépendront des contacts et relations personnels. Néanmoins, aux Pays-Bas, nous avons constaté qu'en nouant nous-mêmes des contacts et en prenant l'initiative d'établir des relations avec le secteur politique, nous obtenions de très bons résultats. Cette voie mérite donc d'être explorée plus avant à l'avenir.

-----